

## Retour à la nature

Sur les rives du lac Léman, le site en question se situe à l'interface entre le tissu pavillonnaire de la ville de Publier et la réserve naturelle du delta de la Dranse, espace écologiquement riche et sensible. Il jouxte également le port industriel et sa gravière. Le projet de renaturation a associé dans un même comité de pilotage élargi la commune, l'association Asters, la DDT (Direction Départementale des Territoires) ainsi que la Cipel (structure franco-suisse chargée

de surveiller la qualité des eaux du Léman), avec le bureau ADP Dubois pour la maîtrise d'œuvre. Compte-tenu des enjeux écologiques majeurs sur ce secteur, le projet a privilégié une renaturation d'un espace autrefois domestiqué. Il s'agissait de redonner à ce triangle longtemps délaissé le caractère d'un espace naturel en partie livré à lui-même. Entretien d'un retour à la pureté et quête des origines, un joli fouillis.

### *mots clés*

espace sensible  
génie végétal  
parc et jardin  
espace public

### *adresse*

Route de la Dranse  
74500 Publier

PUBLIER

### LE PARC DE LA DRANSE À PUBLIER

MAÎTRE D'OUVRAGE  
CONSERVATOIRE DU LITTORAL

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
PAYSAGISTE - ADP DUBOIS  
ÉCONOMISTE - OPUS  
AUTRE BET - ACER CAMPESTRE  
BET ÉCOLOGUE - ACER CAMPESTRE

SURFACE UTILE : 48 000 M<sup>2</sup>  
(SURFACE TERRAIN NU)

COÛT DES TRAVAUX  
692 300 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION  
828 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : OCTOBRE 2012  
LIVRAISON : JUIN 2013  
MISE EN SERVICE : JUIN 2013



Ce n'est qu'en 2010, après l'arrêt des activités d'une ancienne colonie de vacances présente sur ce site de 4,8 hectares, et le rachat de celui-ci par le Conservatoire du Littoral, que le projet de renaturation a vu le jour. Et plutôt que créer un parc urbain aux pelouses soigneusement taillées et à la végétation domestiquée, le choix s'est porté vers une approche sobre et discrète privilégiant un retour au naturel et encourageant une diversité florale et de milieux. Une approche qui s'est attachée parallèlement à concilier les espaces et les activités de façon à faire cohabiter préservation de la nature et usages de détente.

### Esprit de delta

Avant d'entamer les travaux de renaturation proprement dits, le chantier a d'abord consisté à détruire, après désamiantage, de nombreux bâtiments disparates, vestiges du centre de vacances, ainsi qu'un terrain de football utilisé par l'équipe locale. Seules deux maisonnettes situées à l'entrée ouest ont été conservées et reconverties pour les pêcheurs ainsi que les gardes de la réserve. Des engins ont ensuite creusé, tassé et modelé le relief de façon à créer des dépressions et des buttes : les premières doivent abriter des milieux humides tandis que les secondes présentent des versants secs accueillant le cortège végétal adapté. Ce travail sur les points hauts et les points bas a permis de retrouver l'esprit de delta de la rivière en limite de parc (haies, saussaies ou taillis) et des roselières... Les boisements du projet, composés d'espèces indigènes, se basent en partie sur les bosquets existants, bien implantés en front de lac. D'autres ont été créés à partir d'essences présentes dans la réserve (saules, peupliers...) tandis que les invasifs tels que les robiniers et les buddleia ont été arrachés. En lisière, de nombreuses haies et bandes (noisetiers, cornouillers, chênes) ont été plantées : de hauteur et de structure variables, elles viennent structurer l'ensemble et l'isoler du tissu résidentiel au sud-est. À l'ouest, des taillis d'argousiers et d'arbustes bordent l'accès au parc.

### Renaturation expérimentale

L'ensemble, composé selon un plan établissant des zones de transition et des espaces complémentaires (parc, plage, belvédères contemplatifs) et une zone fermée au public (zone de nidification des hérons), est appelé à fonctionner de manière plus ou moins autonome. L'intervention de l'homme est limitée au maximum de façon à ce que la nature retrouve ses droits. Le site est ainsi géré de manière écologique, notamment avec le principe de la fauche tardive à la fin de l'été, qui permet aux différentes espèces d'accomplir convenablement leur cycle biologique. Un système vertueux qui permet par ailleurs d'accroître la biodiversité. L'approche, quasi expérimentale, donnera cependant lieu à des ajustements réguliers. Façon d'éviter que les plantations des débuts deviennent une forêt luxuriante... Car le site doit aussi et surtout servir de lieu d'accueil et de sensibilisation du public et en cela, épanouir les perspectives.

### Itinéraires et perspectives

Dans cette optique, il a été tracé divers cheminements qui évoquent les méandres de la rivière, irréguliers et sinueux, autant de pistes d'exploration convergeant vers les bords du lac. Ces chemins sont constitués de lits de galets de largeurs variables : grossière en périphérie, cette granulométrie est plus fine au centre des voies de façon à permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder. Quelques passages surélevés et passerelles en bois permettent par ailleurs de traverser les milieux naturels plus sensibles (zones humides) et de les appréhender sans les perturber. Les berges du lac, enfin, ont aussi bénéficié d'une restauration qui a permis de faciliter leur usage ainsi que d'ouvrir les perspectives. Le muret et la clôture séparant autrefois le parc des berges ont ainsi été en grande partie supprimés, permettant la libre évolution sur la grève. À l'est, le muret a été simplement arasé de façon à garantir une continuité visuelle et une ouverture affirmée vers le Léman. Enfin, le socle de l'ancien local nautique a été conservé pour servir de butte surélevée de 2,20 m, belvédère recouvert d'un platelage en bois pour les contemplatifs en front de lac. Sur le littoral, des bancs jalonnent la jetée : réalisés à partir de matières plastiques recyclées jalonnent la jetée. Une concession discrète à la modernité au cœur de ce parc recomposé, tout à la gloire d'une nature exubérante et épanouie.



L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gannaz - novembre 2014  
Photographies: Romain Blanchi  
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie



1

1 - Allée piétonne et création de prairie

2- La plage

3 - Les ifs existants ont été conservés

4 - Une mare a été recréée, favorisant la faune avicole du delta de la Dranse



2



3



4